

.....
.....
.....
.....
.....
.....

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

MINISTÈRE DE LA FAMILLE

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION



22-601-05-01

N°	Description
QS1	<p>Quel est le budget réservé aux comités consultatifs sur l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance?</p> <p>Fournissez aussi la liste des comités actifs.</p>
QS2	<p>Combien d'enfants inscrits en services éducatifs à la petite enfance ont quitté vers la maternelle 4 ans à temps plein pour la dernière rentrée scolaire?</p> <p>a) Combien d'enfants de 4 ans et + (au 30 septembre 2022) sont actuellement inscrits dans un service de garde éducatif au Québec ?</p>
QS3	<p>Combien d'enfants bénéficient de la «Mesure exceptionnelle visant l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde»?</p> <p>Ventilez par région administrative et par bureau coordonnateur.</p>
QS4	<p>Combien de demandes pour «Mesure exceptionnelle visant l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde» ont été refusées?</p> <p>Ventilez par région administrative et par bureau coordonnateur.</p>
QS5	<p>Détaillez les budgets octroyés aux haltes-garderies, ainsi que le nombre de places offertes.</p> <p>Ventilez par régions administratives.</p>
QS6	<p>Combien de projets ont été reçus à la suite de l'appel de projets pour la conversion de places non subventionnées?</p> <p>Ventilez par région administrative.</p>
QS7	<p>Concernant la plateforme unique « Je travaille ».</p> <p>a) Combien de postes ont été affichés sur la plateforme unique « Je travaille »?</p> <p>b) Combien de personnes ont postulé via la plateforme « Je travaille »?</p> <p>c) Combien de postes ont été comblés grâce à la plateforme « Je travaille »?</p>
QS8	<p>Détaillez les sommes, ventilées par région, par bureau coordonnateur et par centre de petite enfance pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réparation de fenêtres en CPE • L'entretien des systèmes de ventilation en CPE • L'optimisation, la rénovation et l'ajout d'équipements visant à assurer une qualité de l'air adéquate en CPE
QS9	<p>Détaillez le nombre d'agentes de conformité actuellement en poste.</p> <p>Ventilez par bureau coordonnateur et par régions administratives.</p>
QS10	<p>Combien de milieux familiaux sont passés de 6 à 9 avec l'incitatif de 6000\$ du Ministère?</p> <p>Ventilez par région administrative.</p>

N°	Description
QS11	Combien de places non subventionnées ont été converties en places subventionnées durant l'année écoulée?
QS12	Combien de places en services de garde sont actuellement occupées en installation temporaire? Ventilez par région administrative.
QS13	Combien de milieux familiaux ont bénéficié du montant forfaitaire de 3500\$ pour la création de nouveaux milieux de garde? Combien de places ont été créées grâce à cette initiative?
QS14	Combien de places supplémentaires ont été offertes à la suite du retrait dans le calcul des enfants de la responsable en service de garde qui sont d'âge scolaire?
QS15	Combien de places supplémentaires ont été offertes depuis le dernier budget? Détaillez par type de garde (CPE, milieu familial, privé, etc.) et par région administrative.
QS16	Nombres de bourses accordées (et montants) pour encourager le choix de carrière d'éducateur et d'éducatrice à la petite enfance.
QS17	Quelle est la proportion de parents qui n'ont pas accès au RQAP au Québec?
QS18	Évaluez la contribution financière des municipalités pour la création de places en garderie durant l'année écoulée. (Infrastructures, location, financement).
QS19	Quel est le montant reçu dans le cadre des transferts fédéraux pour le Programme national de garderies ? Dans quel fonds est allée cette somme ? Est-ce qu'il reste des fonds qui n'ont pas été dépensés dans la dernière année financière ?
QS20	Quelles sont les cibles du ministère de la Famille (MF) dans la proportion entre les garderies privées, les garderies privées subventionnées et les CPE, dans la répartition globale des places en services de garde éducatifs ? Pour 2023-2024-2025
QS21	Combien d'enfants de 0 à 5 ans fréquentent une garderie en milieu familial non reconnue dans l'ensemble du Québec ?
QS22	En 2020-2021 et en 2021-2022, combien de personnes responsables d'un milieu familial non reconnu (PNR) ont fait la demande de devenir un milieu familial régi et subventionné ?
QS23	En 2020-2021 et en 2021-2022, combien de personnes responsables d'un milieu familial non reconnu (PNR) ont fait la demande de devenir un milieu familial régi, mais non subventionné ?
QS24	Combien de postes d'éducateurs et d'éducatrices en service de garde sont vacants actuellement ? (temps plein, partiel).
QS25	Combien de postes de soutien en services de garde sont actuellement vacants?

N ^o	Description
QS26	<p>Combien de services de garde (tous les types de milieux) font du référencement d'enfants à besoins particuliers directement avec les CIUSSS?</p> <p>Fournissez aussi le nombre d'enfants qui ont été référencés, par bureau coordonnateur.</p>
QS27	<p>Quel est le délai d'attente moyen pour une place en service de garde au Québec ?</p>
QS28	<p>Quel est le délai d'attente moyen pour l'obtention d'un permis en milieu familial et d'une attestation de conformité ?</p>
QS29	<p>Fournissez le détail des permis de construction octroyés pour des CPE durant l'année écoulée.</p> <p>Combien de nouvelles places seront créées en lien avec ces permis?</p> <p>Ventilez par région ou par bureau coordonnateur.</p>
QS30	<p>Le ministère a-t-il financé, durant l'année écoulée, une partie des fonds du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale ?</p>
QS31	<p>Le cas échéant, fournissez l'ensemble du financement du ministère dans les postes budgétaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Services périnataux (ex. : services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance, suivi Olo, programme de suivi systématique pour les nouveaux parents, etc.) b) Dépistage et services sociaux c) Services de garde éducatifs à l'enfance (incluant les subventions aux SGÉE et le crédit d'impôt pour garde d'enfants) d) Soutien aux organismes communautaires œuvrant auprès des familles et des centres de ressources périnatales

Étude des crédits 2023-2024

Ministère de la Famille Demande de renseignements particuliers 2^e opposition

Question : RPQS-1

Quel est le budget réservé aux comités consultatifs sur l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance? Fournissez aussi la liste des comités actifs.

Réponse

Le 12 avril 2022, l'Assemblée nationale a sanctionné le projet de loi n° 1 modifiant la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et de compléter son développement* (RLRQ, S-4.1.1) (ci-après « la Loi »), entraînant ainsi des modifications qui permettent d'accélérer le développement de places en installation et d'augmenter l'agilité du réseau pour mieux répondre aux besoins de garde des parents.

Les nouvelles dispositions de la Loi apportent, entre autres, des transformations au sein des comités consultatifs sur l'offre de services éducatifs à l'enfance (CCO), qui deviennent les comités consultatifs régionaux (CCR), dont les membres offrent leur expertise au Ministère dans les besoins de services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) de leurs régions respectives.

Depuis le 1^{er} septembre 2022, les CCR, au nombre de 21, ont le mandat de conseiller la ministre de la Famille sur les besoins de SGEE et les priorités de développement de ces services sur leur territoire. Cela signifie que le rôle des membres est d'alimenter de manière qualitative l'estimation que le Ministère fait quant aux besoins de SGEE dans chaque région du Québec, afin d'orienter les décisions ministérielles relativement aux priorités de développement du réseau des SGEE.

Nombre de rencontres

En 2022-2023, 14 rencontres des CCO et 22 rencontres des CCR se sont déroulées en vidéoconférence. Les rencontres CCO ont eu lieu pour traiter les demandes des garderies non subventionnées. Un comité CCR a dû tenir deux rencontres en l'absence de quorum.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des rencontres des CCO tenues en 2022-2023 :

Territoires CCO	1 ^{er} avril 2022 – 31 août 2022
01 - Bas-Saint-Laurent	1
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	1
03 - Capitale-Nationale (Ville de Québec)	1
03 - Capitale-Nationale (excepté Ville de Québec)	1
04 - Mauricie	1
05 - Estrie	0
06 - Montréal-Ouest	1
06 - Montréal-Est	0
07 - Outaouais	1
08 - Abitibi-Témiscamingue	0
09 - Côte-Nord	0
10 - Nord-du-Québec	0
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0
12 - Chaudière-Appalaches	1
13 - Laval	1
14 - Lanaudière	1
15 - Laurentides	1
16 - Montérégie-Est	1
16 - Agglomération de Longueuil	1
16 - Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	1
17 - Centre-du-Québec	0
Total	14

Étude des crédits 2023-2024**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition****Question : RPQS-1**

Le tableau ci-dessous présente la répartition des rencontres des CCR tenues en 2022-2023 :

Territoires CCR	1^{er} septembre 2022 - 28 février 2023
01 - Bas-Saint-Laurent	1
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	1
03 - Capitale-Nationale (Ville de Québec)	1
03 - Capitale-Nationale (excepté Ville de Québec)	1
04 - Mauricie	1
05 - Estrie	1
06 - Montréal-Ouest	1
06 - Montréal-Est	1
07 - Outaouais	1
08 - Abitibi-Témiscamingue	1
09 - Côte-Nord ¹	2
10 - Nord-du-Québec	1
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1
12 - Chaudière-Appalaches	1
13 - Laval	1
14 - Lanaudière	1
15 - Laurentides	1
16 - Montérégie-Est	1
16 - Agglomération de Longueuil	1
16 – Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	1
17 - Centre-du-Québec	1
Total	22

¹ Le comité Côte-Nord a dû tenir deux rencontres en l'absence de quorum.

Coûts associés aux rencontres

Aucun budget n'est spécifiquement dédié pour les CCO et CCR. Toutefois, le Ministère rembourse les frais liés aux repas, aux déplacements et à l'hébergement, si applicable et justifié.

En 2022-2023, toutes les rencontres se sont tenues en vidéoconférence. Conséquemment, aucuns frais n'ont été remboursés.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-2

Combien d'enfants inscrits en services éducatifs à la petite enfance ont quitté vers la maternelle 4 ans à temps plein pour la dernière rentrée scolaire?

- a) Combien d'enfants de 4 ans et + (au 30 septembre 2022) sont actuellement inscrits dans un service de garde éducatif au Québec?

Réponse

Le Ministère ne collecte pas de données permettant d'estimer le nombre d'enfants ayant quitté le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance reconnus au profit d'une place en maternelle 4 ans.

Au 31 mai 2022, 56 689 enfants âgés de 4 ans et plus fréquentaient un service de garde éducatif à l'enfance.

Étude des crédits 2023-2024

Ministère de la Famille Demande de renseignements particuliers 2^e opposition

Question : RPQS-3

Combien d'enfants bénéficient de la « Mesure exceptionnelle visant l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde »? Ventilé par région administrative et par bureau coordonnateur.

Réponse

Nombre d'enfants ayant reçu la MES¹, par région administrative, au 28 février 2023

Régions administratives	2022-2023
01-Bas Saint-Laurent	34
02-Saguenay–Lac-Saint-Jean	22
03-Capitale-Nationale	127
04-Mauricie	12
05-Estrie	92
06-Montréal	288
7-Outaouais	82
08-Abitibi-Témiscamingue 09-Côte-Nord 10-Nord-du-Québec 11-Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21*
12-Chaudière-Appalaches	71
13-Laval	78
14-Lanaudière	66
15-Laurentides	54
16-Montérégie	193
17- Centre-du-Québec	31

¹ Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration dans les services de garde pour les enfants handicapés ayant d'importants besoins.

* Un nombre est présenté au total pour ces quatre régions administratives, car le nombre d'enfants ne peut être divulgué en raison du petit nombre pour chacune des régions (article 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels).

Le ministère de la Famille ne tient pas de statistiques sur la MES par territoire de bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial.

Étude des crédits 2023-2024

Ministère de la Famille Demande de renseignements particuliers 2^e opposition

Question : RPQS-4

Combien de demandes pour « Mesure exceptionnelle visant l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde » ont été refusées? Ventilé par région administrative et par bureau coordonnateur.

Réponse

Nombre de demandes MES¹ refusées, par région administrative au 28 février 2023

Régions administratives	2022-2023
01-Bas Saint-Laurent	0
02-Saguenay–Lac-Saint-Jean 04-Mauricie 08-Abitibi-Témiscamingue 09-Côte-Nord 11-Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine 15-Laurentides 17-Centre-du-Québec	21*
03-Capitale-Nationale	16
05-Estrie	6
06-Montréal	28
7-Outaouais	7
10-Nord-du-Québec	0
12-Chaudière-Appalaches	9
13-Laval	7
14-Lanaudière	0
16-Montérégie	19
Total	113

¹ Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration dans les services de garde pour les enfants handicapés ayant d'importants besoins

* Le nombre des demandes refusées pour ces quatre régions administratives est présenté au total, car il ne peut être divulgué en raison du petit nombre pour chacune des régions (article 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels).

Par souci d'équité et afin d'avoir la meilleure évaluation possible, le Ministère fait appel à des comités consultatifs régionaux, soit des comités indépendants d'experts, pour évaluer les demandes. Le résultat relève d'un consensus d'au moins trois personnes provenant notamment des milieux de la santé et des services de garde.

Les demandes admissibles sont refusées par les comités consultatifs régionaux lorsque le pointage donné par la grille d'évaluation est inférieur à 11/24. Le pointage détermine le nombre d'heures dont l'enfant bénéficiera.

Le ministère de la Famille ne tient pas de statistiques sur les refus par bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial.

Étude des crédits 2023-2024**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition****Question : RPQS-5**

Détaillez les budgets octroyés aux haltes-garderies ainsi que le nombre de places offertes. Ventilez par régions administratives.

Réponse

En 2022-2023, le budget total disponible pour les activités de halte-garderie communautaires (HGC) est de 13,38 M\$, soit :

- 12,13 M\$ pour les activités régulières de HGC, dans le cadre du volet 1 du Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires (Programme HGC) et du rehaussement de la masse salariale en 2022-2023
- 1,25 M\$ pour le soutien ponctuel aux activités de HGC à horaires atypiques, dans le cadre du volet 2 du Programme HGC.

Région administrative	Subvention octroyée au 28 février 2023			
	Volet 1	Montant additionnel pour hausse de la masse salariale (3,4 M\$/5 ans) HGC 2022-2023	Volet 2	Total subvention HGC Volets 1 et 2
01 - Bas-Saint-Laurent	391 020 \$	N.D.	0 \$	391 020 \$
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	473 340 \$	N.D.	25 344 \$	498 684 \$
03 - Capitale-Nationale	720 300 \$	N.D.	20 045 \$	740 345 \$
04 - Mauricie	463 050 \$	N.D.	0 \$	463 050 \$
05 - Estrie	627 690 \$	N.D.	19 200 \$	646 890 \$
06 - Montréal	3 076 710 \$	N.D.	406 728 \$	3 483 438 \$
07 - Outaouais	421 890 \$	N.D.	22 810 \$	444 700 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	185 220 \$	N.D.	17 606 \$	202 826 \$
09 - Côte-Nord	298 410 \$	N.D.	0 \$	298 410 \$
10 - Nord-du-Québec	72 030 \$	N.D.	0 \$	72 030 \$
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	216 090 \$	N.D.	0 \$	216 090 \$
12 - Chaudière-Appalaches	504 210 \$	N.D.	150 605 \$	654 815 \$
13 - Laval	411 600 \$	N.D.	0 \$	411 600 \$
14 - Lanaudière	576 240 \$	N.D.	0 \$	576 240 \$
15 - Laurentides	679 140 \$	N.D.	41 203 \$	720 343 \$
16 - Montérégie	1 728 720 \$	N.D.	266 217 \$	1 994 937 \$
17 - Centre-du-Québec	401 310 \$	N.D.	0 \$	401 310 \$
Total :	11 246 970 \$	N.D.	969 758 \$	12 216 728 \$

Il n'y a pas de donnée disponible sur le nombre de places offertes en halte-garderie communautaire par des organismes communautaires.

Étude des crédits 2023-2024

Ministère de la Famille Demande de renseignements particuliers 2^e opposition

Question : RPQS-6

Combien de projets ont été reçus à la suite de l'appel de projets pour la conversion de places non subventionnées ? Ventilés par région administrative.

Réponse

Le projet pilote initié en 2020 visait la conversion d'un total de 3 500 places offertes par des garderies non subventionnées en places subventionnées. La première phase de l'appel de projets 2020 conversion a permis d'autoriser la conversion de 1 767 places existantes non subventionnées en places subventionnées. La deuxième phase, quant à elle, a permis la conversion de 1 782 places pour un total de 3 549 places converties en places subventionnées. Ces deux phases sont maintenant terminées et ces places subventionnées sont accessibles aux parents.

Les demandeurs avaient jusqu'au 15 janvier 2021 pour déposer un projet dans le cadre de la première phase et jusqu'au 26 novembre 2021 pour déposer un projet dans le cadre de la deuxième phase. Les projets retenus dans le cadre de la première phase ont été annoncés à l'été 2021, alors que ceux retenus dans le cadre de la deuxième phase ont été annoncés au printemps 2022.

Le Ministère a reçu 237 demandes en 2021-2022, dont 26 projets ont été autorisés dans le cadre de la deuxième phase en 2022-2023. Aucun projet n'a été reçu en 2022-2023.

Nombre de demandes reçues dans la phase 2 de l'appel de projets ciblé 2020 - conversion			
Région administrative	Nombre de demandes reçues	Nombre de demandes autorisées	Nombre de places autorisées
03-Capitale-Nationale	21	4	299
06-Montréal	95	7	414
07-Outaouais	8	1	57
12-Chaudière-Appalaches	6	2	108
13-Laval	29	3	230
15-Laurentides	20	4	312
16-Montréal	58	5	362
Total :	237	26	1 782

Le projet pilote conversion visait à permettre à un plus grand nombre de familles du Québec d'avoir accès à une place subventionnée en services de garde éducatifs à l'enfance.

À cet effet, le projet pilote étant terminé, le Ministère a dressé un bilan de l'exercice et ce dernier a été publié le 25 janvier 2023. Il est disponible au lien suivant :

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/22-625-17_Bilan-conversion_w2-illustre.pdf

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-7

Concernant la plateforme unique « Je travaille » :

- a) Combien de postes ont été affichés sur la plateforme unique « Je travaille » ?
- b) Combien de personnes ont postulé via la plateforme « Je travaille » ?
- c) Combien de postes ont été comblés grâce à la plateforme « Je travaille » ?

Réponse

En mai 2021, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a remplacé la plateforme « Je travaille! » par le service Québec emploi.

Pour l'année 2022-2023, le nombre d'affichages n'a pas été comptabilisé.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-8

Détaillez les sommes, ventilées par région, par bureau coordonnateur et par centre de petite enfance pour :

- La réparation de fenêtres en CPE
- L'entretien des systèmes de ventilation en CPE
- L'optimisation, la rénovation et l'ajout d'équipements visant à assurer une qualité de l'air adéquate en CPE.

Réponse

Le ministère de la Famille ne dispose pas de ces renseignements.

Le Ministère n'est pas propriétaire des infrastructures où sont fournis des services de garde éducatifs à l'enfance.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-9

Détaillez le nombre d'agentes de conformité actuellement en poste. Ventilez par bureau coordonnateur et par régions administratives.

Réponse

Les informations demandées ne peuvent être communiquées en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Étude des crédits 2023-2024**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition****Question : RPQS-10**

Combien de milieux familiaux sont passés de 6 à 9 avec l'incitatif de 6 000 \$ du Ministère ? Ventilé par région administrative.

Réponse

Les données pour l'année 2022-2023 ne sont pas encore disponibles. Elles seront accessibles dans le Rapport d'activités 2022-2023. Selon la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, les services de garde éducatifs à l'enfance ont jusqu'au 30 juin 2023 pour transmettre leurs données au ministère de la Famille.

Les dernières données disponibles sont celles pour l'année 2021-2022.

Nombre de RSGE ayant bénéficié d'une mesure incitative, ayant neuf places à sa reconnaissance (instruction n° 3), par région administrative, entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022

Région administrative	Nombre de RSGE ayant bénéficié de l'incitatif financier au cours de la période du 1 ^{er} juin 2021* au 30 septembre 2021	Nombre de RSGE ayant bénéficié de l'incitatif financier au cours de la période du 1 ^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022
1 – Bas-Saint-Laurent	47	49
2 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	71	67
3 – Capitale-Nationale	103	115
4 – Mauricie	39	46
5 – Estrie	88	95
6 – Montréal	427	503
7 – Outaouais	104	94
8 – Abitibi-Témiscamingue	17	21
9 – Côte-Nord	11	13
10 – Nord-du-Québec	2	1
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	8	7
12 – Chaudière-Appalaches	80	90
13 – Laval	109	142
14 – Lanaudière	111	136
15 – Laurentides	111	144
16 – Montérégie	216	290
17 – Centre-du-Québec	43	43
Total	1 587	1 856

* La mesure incitative a débuté le 1^{er} juin 2021.

Source : Rapport d'activités 2021-2022. Données préliminaires.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-11

Combien de places non subventionnées ont été converties en places subventionnées durant l'année écoulée?

Réponse

En 2022-2023, 1 782 places non subventionnées ont été converties en places subventionnées.

Étude des crédits 2023-2024**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition****Question : RPQS-12**

Combien de places en services de garde sont actuellement occupées en installation temporaire?
Ventilées par région administrative.

Réponse

Au 28 février 2023, 2 410 places sont sous permis dans 93 installations temporaires.

Ventilation par région des places en installations temporaires

Région administrative	Nombre de places sous permis en installation temporaire
Bas-Saint-Laurent	141
Saguenay–Lac-Saint-Jean	167
Capitale-Nationale	166
Mauricie	276
Estrie	141
Montréal	60
Outaouais	53
Abitibi-Témiscamingue	236
Côte-Nord	28
Nord-du-Québec	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	71
Chaudière-Appalaches	215
Laval	86
Lanaudière	90
Laurentides	53
Montérégie	296
Centre-du-Québec	331
Total	2 410

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-13

Combien de milieux familiaux ont bénéficié du montant forfaitaire de 3 500 \$ pour la création de nouveaux milieux de garde ? Combien de places ont été créées grâce à l'initiative?

Réponse

Du 1^{er} juin 2021 au 31 mars 2022, 824 responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE) ont profité de l'aide de démarrage de 3 500 \$. Les données pour l'année 2022-2023 seront disponibles dans le Rapport financier annuel 2022-2023, en décembre 2023. Il n'est pas possible d'identifier combien de nouvelles places créées en 2021-2022 sont liées à cet incitatif financier.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-14

Combien de places supplémentaires ont été offertes à la suite du retrait dans le calcul des enfants de la responsable en service de garde qui sont d'âge scolaire ?

Réponse

Le ministère de la Famille ne détient pas la donnée sur le nombre de places additionnelles disponibles à la suite de l'introduction de l'article 53.1 à la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-15

Combien de places supplémentaires ont été offertes depuis le dernier budget? Détaillez par type de garde (CPE, milieu familial, privé, etc.) et par région administrative.

Réponse

**Ventilation des places mises sous permis en installations en 2022-2023
(au 28 février 2023) par type de SGEE et par région**

Région administrative	CPE			Garderie subventionnée*			Garderie non subventionnée*		
	-18M	18M+	Total	-18M	18M+	Total	-18M	18M+	Total
Bas-Saint-Laurent	40	194	234	-	-	-	(5)	(74)	(79)
Saguenay - Lac-Saint-Jean	40	146	186	75	46	121	-	(5)	(5)
Capitale-Nationale	30	110	140	122	593	715	(16)	(283)	(299)
Mauricie	80	117	197	-	-	-	10	60	70
Estrie	55	191	246	10	-	10	5	21	26
Montréal	36	146	182	174	263	437	(178)	(780)	(958)
Outaouais	14	36	50	50	226	276	20	(158)	(138)
Abitibi-Témiscamingue	53	193	246	10	34	44	(30)	(172)	(202)
Côte-Nord	17	77	94	-	-	-	-	-	-
Nord-du-Québec	(5)	70	65	-	-	-	-	-	-
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	10	32	42	-	(2)	(2)	(10)	(16)	(26)
Chaudière-Appalaches	20	260	280	30	136	166	(10)	(78)	(88)
Laval	29	59	88	75	197	272	(39)	(293)	(332)
Lanaudière	60	241	301	65	260	325	25	(17)	8
Laurentides	25	89	114	102	488	590	(20)	(189)	(209)
Montérégie	65	477	542	230	703	933	(70)	(311)	(381)
Centre-du-Québec	25	213	238	10	105	115	-	8	8
Total	594	2 651	3 245	953	3 049	4 002	(318)	(2 287)	(2 605)

* Les données tiennent compte de la conversion de places non subventionnées en places subventionnées.

Étude des crédits 2023-2024

Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition

Question : RPQS-15

Ventilation de la différence des places offertes en milieu familial
entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023, par région

Régions administratives	Différence des places offertes par des RSGE
Bas-Saint-Laurent	78
Saguenay–Lac-Saint-Jean	(39)
Capitale-Nationale	320
Mauricie	365
Estrie	168
Montréal	(14)
Outaouais	107
Abitibi-Témiscamingue	164
Côte-Nord	(18)
Nord-du-Québec	(30)
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	22
Chaudière-Appalaches	477
Laval	110
Lanaudière	368
Laurentides	87
Montérégie	474
Centre-du-Québec	299
TOTAL	2 938

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-16

Nombre de bourses accordées (et montants) pour encourager le choix de carrière d'éducateur et d'éducatrice à la petite enfance.

Réponse

Cette mesure est sous la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur qui pourra y répondre.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-17

Quelle est la proportion de parents qui n'ont pas accès au RQAP au Québec?

Réponse

Le ministère de la Famille ne détient pas cette information. Cette question s'adresse au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale qui pourra y répondre.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-18

Évaluez la contribution financière des municipalités pour la création de places en garderie durant l'année écoulée. (Infrastructures, location, financement)

Réponse

Le ministère de la Famille (Ministère) ne dispose pas de données à cet effet.

Afin d'encourager les municipalités et les conseils de bande à mettre à la disposition des centres de la petite enfance (CPE) des locaux temporaires, le Ministère met à leur disposition une contribution financière par le biais du Programme d'appui aux municipalités pour l'aménagement d'un CPE (PAMACPE).

Des informations additionnelles sur le PAMACPE se trouvent dans le site Internet du Ministère à l'adresse suivante :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/developpement-du-reseau/pamacpe/Pages/index.aspx>

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-19

Quel est le montant reçu dans le cadre des transferts fédéraux pour le Programme national de garderies? Dans quel fonds est allée cette somme? Est-ce qu'il reste des fonds qui n'ont pas été dépensés dans la dernière année financière?

Réponse

Pour 2022-2023, la somme transférée du gouvernement fédéral est de 1 000 353 062 \$.

Comme le Québec finance son propre réseau de services de garde éducatifs à l'enfance depuis 1997, les sommes reçues sont versées directement au Fonds consolidé. Elles sont ensuite attribuées par le ministère des Finances à même les crédits budgétaires du ministère de la Famille, pour financer les priorités en matière de services directs aux familles. Il n'est donc pas possible de distinguer l'utilisation des sommes reçues du gouvernement fédéral par rapport aux sommes prises à même le Fonds consolidé.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-20

Quelles sont les cibles du ministère de la Famille dans la proportion entre les garderies privées, les garderies privées subventionnées et les CPE, dans la répartition globale des places en services de garde éducatifs? Pour 2023-2024-2025

Réponse

Le ministère de la Famille (Ministère) n'a pas de cible portant sur la proportion entre les garderies privées, les garderies privées subventionnées et les centres de la petite enfance dans la répartition globale des places en services de garde éducatifs. Toutefois, la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (LSGEE) oblige dorénavant le Ministère à prioriser les demandes des centres de la petite enfance lors d'octroi de places subventionnées selon l'article 93.0.1 de la LSGEE.

Dans le cadre de son Plan stratégique 2019-2023, le Ministère avait notamment comme objectif d'améliorer l'adéquation entre l'offre de places en services de garde éducatifs à l'enfance et les besoins des parents.

Dans le Grand chantier pour les familles, le Ministère souhaite contribuer à une plus grande équité financière entre les familles et a converti jusqu'à maintenant 3 549 places non subventionnées en places subventionnées. En 2023-2024, le Ministère poursuit la conversion des places non subventionnées en places subventionnées. L'objectif de la conversion est d'augmenter les places subventionnées disponibles sur l'ensemble du territoire.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-21

Combien d'enfants de 0 à 5 ans fréquentent une garderie en milieu familial non reconnue dans l'ensemble du Québec ?

Réponse

Les personnes non reconnues n'ont pas de permis ni de reconnaissance. Le ministère de la Famille ne dispose pas de renseignements permettant de les répertorier avec précision ni de connaître le nombre d'enfants qui fréquentent ces milieux.

Néanmoins, sur la base de données fiscales provenant de Revenu Québec, leur nombre était estimé à 8 207 en 2019. Il s'agit du nombre de PNR qui ont gardé des enfants de moins de 5 ans pour lesquels des frais de garde d'au moins 5 000 \$ ont été payés en moyenne par enfant, soit 36 758 enfants.

La loi 9 de 2022 prévoit l'abolition du statut de PNR en 2026.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-22

En 2020-2021 et en 2021-2022, combien de personnes responsables d'un milieu familial non reconnu (PNR) ont fait la demande de devenir un milieu familial régi et subventionné?

Réponse

Le ministère de la Famille recueille cette donnée depuis le 1^{er} avril 2022. Entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023, 190 personnes non reconnues ont obtenu une reconnaissance à titre de personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE) par un bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial. De ce nombre, on compte 181 RSGE subventionnées pour 1 106 places et 9 RSGE non subventionnées pour 60 places.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-23

En 2020-2021 et en 2021-2022, combien de personnes responsables d'un milieu familial non reconnu (PNR) ont fait la demande de devenir un milieu familial régi, mais non subventionné?

Réponse

Le ministère de la Famille recueille cette donnée depuis le 1^{er} avril 2022. Entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023, 190 personnes non reconnues ont obtenu une reconnaissance à titre de personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE) par un bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial. De ce nombre, on compte 181 RSGE subventionnées pour 1 106 places et 9 RSGE non subventionnées pour 60 places.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-24

Combien de postes d'éducateurs et d'éducatrices en service de garde sont vacants actuellement? (temps plein, partiel).

Réponse

- Le Portrait annuel de la main-d'œuvre au sein des SGEE 2021-2022 indique un taux de poste vacant de 8,23 % pour le personnel éducateur, soit 3 159 postes vacants (2 254 à temps plein et 905 à temps partiel). Il s'agit de la donnée annuelle officielle actuellement disponible.
 - La donnée au 31 mars 2023 sera connue dans le Portrait annuel 2022-2023. Celui-ci sera réalisé au cours de l'été 2023.
-

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-25

Combien de poste de soutien en services de garde sont actuellement vacants?

Réponse

Le Ministère ne détient pas cette information.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-26

Combien de services de garde (tous les types de milieux) font du référencement d'enfants à besoins particuliers directement avec les CIUSSS? Fournissez aussi le nombre d'enfants qui ont été référencés, par bureau coordonnateur.

Réponse

Lorsque le personnel éducateur ou une responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial soupçonne qu'un enfant présente certaines difficultés ou des vulnérabilités dans son développement, il en informe le parent, qu'il peut référer aux ressources spécialisées, dont celles du réseau de la santé et des services sociaux. Ces démarches ne sont pas déclarées au ministère de la Famille, qui ne dispose pas des données à cet égard.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-27

Quel est le délai d'attente moyen pour une place en service de garde au Québec?

Réponse

Le Ministère ne dispose pas des informations relatives au temps d'attente sur La Place 0-5.

Rappelons que le développement du nouveau Guichet unique permettra au Ministère, à terme, d'obtenir davantage de renseignements relatifs aux enfants en attente.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-28

Quel est le délai d'attente moyen pour l'obtention d'un permis en milieu familial et d'une attestation de conformité?

Réponse

La Directive relative à l'exercice de la fonction qui consiste à accorder la reconnaissance précise que dès qu'une demande de reconnaissance écrite est accompagnée de tous les documents et renseignements énumérés à l'article 60 du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, le bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial (BC) doit l'analyser, puis procéder aux entrevues requises et à la visite intégrale de la résidence. Le BC doit rendre une décision au plus tard 90 jours suivant la réception du dernier document exigé.

Il n'y a pas d'attestation de conformité demandée dans un service de garde éducatif en milieu familial.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-29

Fournissez le détail des permis de construction octroyés pour des CPE durant l'année écoulée. Combien de nouvelles places seront créées en lien avec ces permis? Ventilez par région ou par bureau coordonnateur.

Réponse

Le Ministère ne détient aucune information relativement aux permis de construction octroyés pour des centres de la petite enfance.

La liste des projets en cours de réalisation est disponible dans le site Internet du Ministère : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/developpement-du-reseau/Pages/index.aspx>

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-30

Le ministère a-t-il financé, durant l'année écoulée, une partie des fonds du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale?

Réponse

En 2022-2023, le ministère de la Famille assure le financement de la mesure 14.2 (Accroître l'accès aux services de garde) à même ses crédits budgétaires.

Étude des crédits 2023-2024

**Ministère de la Famille
Demande de renseignements particuliers
2^e opposition**

Question : RPQS-31

Le cas échéant, fournissez l'ensemble du financement du ministère dans les postes budgétaires suivants :

- a) Services périnataux (ex. : services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance, suivi Olo, programme de suivi systématique pour les nouveaux parents, etc.)
- b) Dépistage et services sociaux
- c) Services de garde éducatifs à l'enfance (incluant les subventions aux SGÉE et le crédit d'impôt pour garde d'enfants)
- d) Soutien aux organismes communautaires œuvrant auprès des familles et des centres de ressources périnatales.

Réponse

- a) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) En 2022-2023, la dépense probable pour les services de garde éducatifs à l'enfance est de 3 036,2 M\$, excluant le crédit d'impôt pour frais de garde.

Le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde relève du ministère des Finances.

- d) En 2022-2023, le budget total pour les organismes communautaires Famille (OCF) et les organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie communautaires est de 62,4 M\$, incluant les sommes prévues pour le rehaussement de la masse salariale.
-

